

Un schéma territorial inter-pays à l'étude

Une cinquantaine de délégués ont assisté, mercredi, à la réunion du Pays Sologne Val Sud, présidée par Bertrand Hauchecorne. À l'ordre du jour :

Projets. Les quatre commissions ont exposé leurs projets. Celle de l'aménagement du territoire et du développement durable travaille sur l'élaboration de l'Agenda 21 et la préparation du contrat régional de solidarité territoriale 2016-2020. Celle du développement économique et emploi aborde la tranche

2 de l'opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services. Côté sport et culture, les élus poursuivent leur travail sur la marque Sologne et les boucles cyclotouristiques. Enfin, la commission communication et culture œuvre à l'élaboration des lettres de Pays et des outils de communication.

Conseil. Concernant le conseil de développement, il y a 11 démissions sur les 29 membres issus de la société civile. La sélection

des candidats aura lieu début septembre.

Leader. Danielle Coroleur, Jean-Jacques Goujon et Gérard Cognac intègrent le comité de programmation Leader. Marc Villar devient suppléant dans le collège « privés ».

SCOT. Constatant qu'ils étaient les seuls territoires du Loiret ne disposant pas de SCOT (Schéma de cohérence territoriale), les pays Sologne Val Sud, Forêt d'Orléans-Val de Loire et Loire Beauce se sont associés en vue de retenir

un prestataire pour réaliser un SCOT/Pays. Les prestataires retenus sont la Safer, pour le diagnostic agricole et forestier, et TSC pour l'élaboration du schéma.

Initiatives. Dans le cadre du dispositif ID en campagne, un projet intitulé « J'aime les bois de ma forêt » est à l'étude. Il vise à faire découvrir la forêt par diverses opérations : découverte du milieu naturel, journées de l'arbre, journées festives, con-